

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2025**COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES** votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes -
TAXE ADDITIONNELLE A LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismesCENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE EST LYONNAIS
14 RUE ALBERT CAMUS CS 7
69676 BRON CEDEXMARTINEZ EMILIO
97 B RUE DE LA REPUBLIQUE
69150 DECINES CHARPIEU

Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal :	532271772 00024	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	888,00 €
Référence de l'avis :	25 69 0471914 08	MONTANT A PAYER	888,00 €
Identification de l'entreprise redevable : (33)		Au plus tard le 15/12/2025	
N° SIRET :	532271772 00024		
MARTINEZ EMILIO			
Département :	69		
RHONE			
Commune :	275		
DECINES-CHARPIEU			
Lieu d'imposition :	1120		
97B RUE DE LA REPUBLIQUE			
Numéro de rôle :	092		
Numéro d'obligation :	CFE1		
Établi à la date du :	08/10/2025		
Date de mise en recouvrement :	31/10/2025		

À ce jour, vous n'avez pas adhéré à un prélèvement automatique. Vous pouvez payer le montant de votre impôt par deux moyens : en optant pour le prélèvement à l'échéance d'ici au 30 novembre 2025 inclus ou en payant en ligne sur impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement inclus (voir notice pour plus d'information).

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0 809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la Métropole)
- Et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous
- ⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des Finances publiques
SIE EST LYONNAIS EQ. IFU 1 14 RUE ALBERT CAMUS
CS 7 69676 BRON CEDEX
Tél : 04 72 15 20 30
Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « Contact et prise de RDV »

* (Service gratuit + prix de l'appel).

Identification de l'établissement redevable : 532271772 00024

Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (1)

1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière		7 - Total des réductions (7)					
2 - Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)		8 - Base après réductions (8)					
3 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)		9 - Imposition sur la base minimum (9)		OUI			
4 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)		10 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)		<= 250 000			
5 - Réduction pour création d'établissement (5)		11 - Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)		NON			
6 - Réduction artisans et autres (6)		12 - Base minimum applicable (9)		2 714			
Eléments de calcul (12)		Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité (13)	TSE (14)	TGEMAPI (15)	
13 - Bases exonérées							
14 - dont à effet sur la CVAE (16)							
15 - Bases nettes				2 714		2 714	
16 - Rappel taux d'imposition 2024				28,62 %			
17 - Taux d'imposition 2025				30,34 %		0,30900 %	
18 - Cotisation 2025 avant lissage				823		8	
19 - Cotisation 2025 lissée (17)				823		8	
20 - Total des cotisations exonérées hors frais de gestion							
21 - Total des cotisations exonérées lissé avec frais de gestion (17)			22 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)				
23 - Total des cotisations 2025 lissées de la ligne 19		831	24 - Frais de gestion (18)		24		
25 - Total de cotisation foncière des entreprises					855		
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE							
26 - Base d'imposition		2 714	27 - Taux 2025		1,12 %	28 - Cotisation avant lissage	30
29 - Bases exonérées			30 - Rappel Taux 2024		1,12 %	31 - Cotisation lissée (17)	30
32 - Cotisation exonérée hors frais de gestion			33 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)				
34 - Frais de gestion (18)							3
35 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie							33
			189 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)				855
			194 - Total des cotisations dues (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si servies)				888
			196 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT				888